



02147873

FORMULE IV

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce	TRIBUNAL DE COMMERCE
de	MONS Actes des sociétés
le	04 DEC. 2002
N° RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE	

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ DAKOTA

Forme juridique (en entier)

▷ Société privée à responsabilité limitée

Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Chemin du Champ de Mars 49
7000. MONS

Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Mons 0136140

Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ 459.315.289

Objet de l'acte

▷ Nomination d'un administrateur-
Gérant - Changement d'adresse du
Siège social

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée Générale déclare :
1.- nommer en qualité d'Administra-
teur-délégué : Monsieur Jean-Pierre
BROGNIEZ, photographe, Boulevard
Saintelette, 83-85/2 à Mons, avec
tous les droits et pouvoirs dévolus
à cette fonction non-rémunérée.

2.- le Siège Social de la Société
est transféré rue de l'Innovation
n°7 à 7503. FROYENNE

(s) BATILLY Marie-Christine
Administrateur-Gérante.

Grandeur minimum du caractère à respecter.

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures 4 Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page